



Le 10 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création de l'Union des producteurs de cinéma (UPC) par fusion de l'Association des producteurs de cinéma (APC) et de l'Union des producteurs de films (UPF)

Les producteurs membres de l'Association des producteurs de cinéma (APC) et de l'Union des producteurs de films (UPF) ont le plaisir d'annoncer que les Assemblées générales des deux organisations ont décidé, lundi 9 mai 2016, de fusionner pour donner naissance à **l'Union des producteurs de cinéma (UPC)**.

Forte de plus de 180 producteurs de films de long métrage représentant toute la diversité et le dynamisme de la production cinématographique française, première en Europe, deuxième exportatrice mondiale et source de nombreuses récompenses dans les plus grands festivals mondiaux, elle entend promouvoir et défendre la production cinématographique indépendante dans toutes ses composantes.

Face aux défis et aux opportunités auxquels le cinéma français est plus que jamais confronté dans l'environnement numérique mondial, sa constitution est un appel à l'ensemble des producteurs à se regrouper sous une même bannière fédératrice, pour unir leurs forces et montrer la voie d'une simplification du dialogue syndical afin d'en renforcer l'efficacité.

Pendant deux ans, l'UPC sera placée sous la co-présidence de Xavier Rigault (2.4.7. Films) et d'Alain Terzian (Alter Films), la gestion en étant confiée aux délégués généraux des deux syndicats fusionnés: Marie-Paule Biosse Duplan et Frédéric Goldsmith. A l'issue de cette période transitoire, le syndicat sera représenté par un unique président élu.

Le siège social du syndicat est situé au 37 rue Etienne Marcel 75001 Paris.

Contacts :

Marie-Paule Biosse Duplan - Frédéric Goldsmith : 01 53 89 01 30 – contact@producteurscinema.fr